



Demande garde exclusive, changement de département

Par **nathalie3303**, le **12/11/2015 à 12:50**

Bonjour,
Suite à une séparation depuis plusieurs années, nous faisons une garde alterné pour mon fils âgé de 10 ans, mais sans jamais être passé devant le juge.
Je suis en attente de réponse pour un poste de salariée sur Paris, pour une embauche au 04 janvier. Je vis actuellement en Gironde.
Mon fils diagnostiqué TDA DA, nécessite un suivi médical approprié, suivi que son père refuse de faire. A ce jour je m'occupe seule de cette démarche.
Ma question est:
Si j'ai le poste sur Paris, puis je saisir en réfère le juge des affaires familiales pour demander la garde totale de mon fils avec bien sur un droit de visite pour le père et ceci pour un départ en début d'année.
Si cela n ai pas possible, quels sont mes recours.
Vous en remerciant par avancern
Nathalie

Par **Tisuisse**, le **12/11/2015 à 16:52**

Bonjour,
Vous pouvez le faire et demander, en même temps, la fixation d'une pension alimentaire.

Par **nathalie3303**, le **12/11/2015 à 17:03**

Merci beaucoup pour votre réponse.
Cordialement